



9825, boulevard de l'Ornière

**Consultation publique et demande d'opinion au
Conseil de quartier**

7 décembre 2022

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

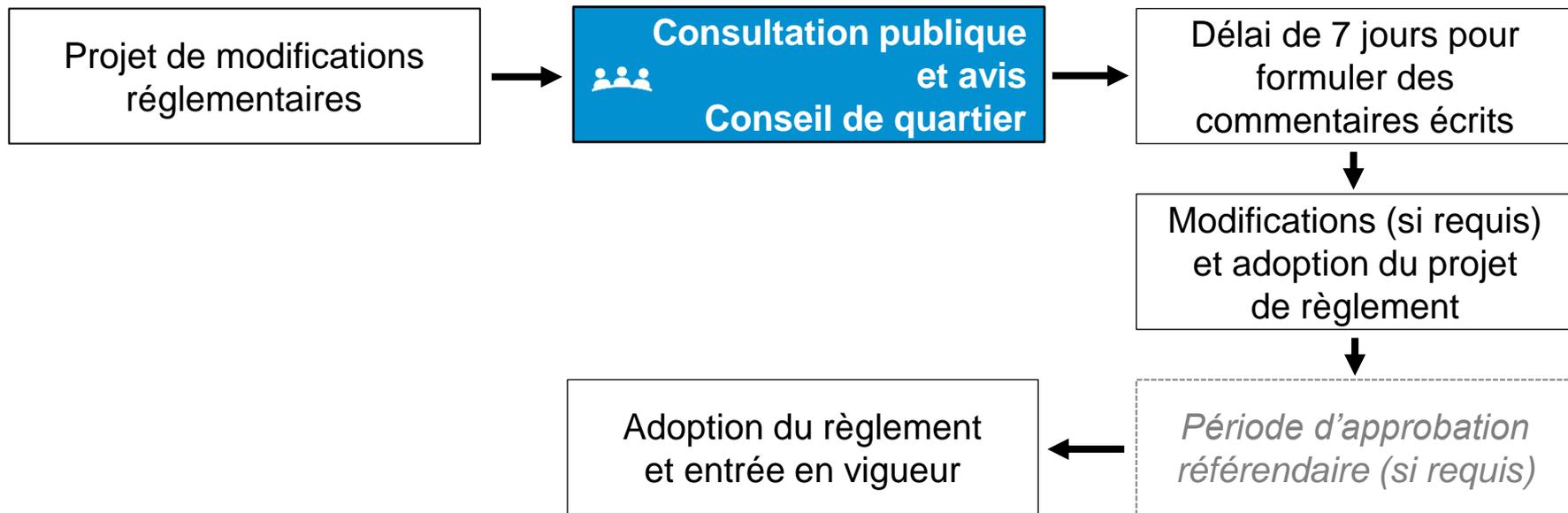
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



Projet : localisation et historique

Localisation

- Arrondissement de La Haute-Saint-Charles;
- Quartier Des Châteaux;
- Terrain localisé sur le boulevard de l'Ormière, près des rues Miramont et Durand.

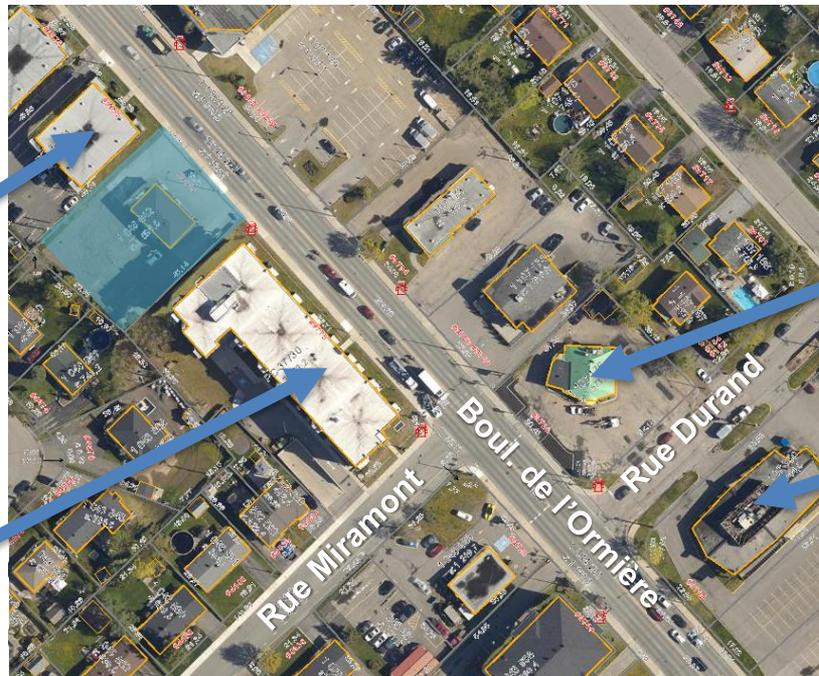


Contexte d'insertion

- Bâtiment mixte implanté dans un milieu commercial et résidentiel

Immeuble
résidentiel

Résidence
Martin Matte

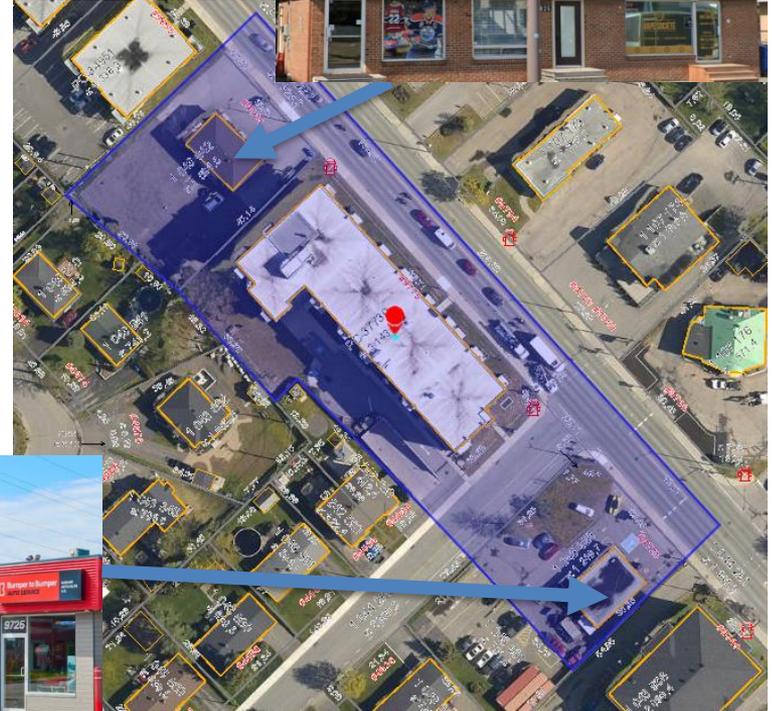


Restaurant
Boulet

Restaurant
Mikes

Historique

- Le 9825, boulevard de l'Ormière est situé dans la zone 64145Mb;
- Les commerces du groupe C-2 Vente au détail et services y sont limités à deux par établissement;
- Deux bâtiments avec commerces existent dans la zone.



Analyse

- Il est souhaité d'améliorer la situation et permettre plus de flexibilité dans la gestion de l'immeuble;
- Il est proposé de retirer le contingentement de deux établissements dans la zone.



Prochaines étapes

Étape	Date (2022)
Consultation publique;	07 décembre 2022
Demande d'opinion au conseil de quartier;	07 décembre 2022
Période de 7 jours - réception commentaires écrits;	Décembre
Adoption du règlement, avec modifications (si requis);	Janvier 2023
Entrée en vigueur du règlement.	Février 2023

Merci!